

LOUIS MARIN, UN GRAND DÉFENSEUR DE L'INDÉPENDANCE CORÉENNE

Dominique Barjot,

Professeur émérite de Sorbonne-Université

Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer

Introduction

Le 7 mai 2024, à l'Ambassade de la République de Corée en France, la Ministre sud-coréenne des Patriotes et Anciens Combattants de Corée, Madame Kang Jung-ai, a remis une médaille posthume à Louis Marin (1871-1960) pour son soutien à l'indépendance coréenne¹. Il s'agit de la Médaille de la Fondation nationale. Elle a été attribuée en raison du soutien constant de Louis Marin à l'indépendance de la Corée pendant l'occupation japonaise. Fondateur de l'Association « Les Amis de la Corée » à Paris en juin 1921, L. Marin en a été le premier président. Il a activement soutenu, dès ses débuts, le Gouvernement provisoire de Corée, y compris pour l'établissement à Paris, en avril 1919, de la Mission du Gouvernement provisoire de Corée et a parrainé des résistants coréens venus à Paris à l'époque. Elle a été remise au Président de l'Académie des sciences d'outre-mer, Monsieur l'Ambassadeur Louis Dominici.

Louis Marin était né d'un père sans ascendant déclaré et avait perdu sa mère presque aussitôt après sa naissance². N'ayant ni frère ni sœur, il n'avait donc pas d'héritier identifiable. Membre fondateur de l'Académie des sciences d'outre-mer en 1922, il appartient à sa 5^e section – Enseignement, littérature, archéologie et Beaux-Arts et y siège jusqu'à sa mort en 1960. Cette Académie conserve sa mémoire grâce au prix Monsieur et Madame Louis Marin, créé en 1976. Ce prix est attribué à un ouvrage traitant de sciences humaines en générale et particulièrement l'ethnologie, l'anthropologie et les relations entre les différents peuples du monde. Ce prix doit beaucoup à Fernande Hartmann (1886-1990), son épouse, qui souhaitait honorer son conjoint

Notre connaissance des rapports entre L. Marin et la République de Corée s'appuie sur une documentation spécifique, grâce auxquelles il est possible d'éclairer les positions adoptées par Louis Marin. Ces sources relèvent de trois catégories : sources d'archives, sources imprimées et historiographie. L'étude comporte donc deux parties : 1 - Louis Marin, un homme politique

¹ Ministry of Patriots and Veteran Affairs, « La Corée remet une médaille posthume au politicien français Louis Marin pour son soutien à l'indépendance de la Corée », communiqué de presse pour diffusion immédiate, 8 mai 2024, <https://www.mpva.go.kr>, consulté le 25 juillet 2025 ; Oh Jeong-hun, « La ministre des Patriotes décore un Français ayant contribué à l'indépendance de la Corée », Agence de presse Yonhap, 08.05.2024, <https://fr.yna.co.kr/view/AFR20240508001600884>, consulté le 25 juillet 2025.

² Sur Louis Marin, il existe une thèse récente et désormais incontournable : Éric Freyssenard, *Louis Marin 1871-1960. Itinéraire, place et rôle d'un dirigeant des droites françaises du premier vingtième siècle*, dir. O. Dard, soutenue le 26 avril 2024 à Sorbonne université, tome 1 – 234 p ; tome 2 – 399 p. ; tome 3 – 378 p. La présente étude lui doit beaucoup. L'étude s'appuie aussi sur le fonds Louis Marin de l'Académie des sciences d'outre-mer, constitué d'un dossier d'archives, comme il en existe un pour tous les académiciens : Marin Louis, MT. 5. F., DCD. 23/5/60. À ce dossier s'ajoutent un ensemble de publications (32 au total) conservées à la Bibliothèque Félix Houphouët-Boigny de cette même Académie.

influent doublé d'un intellectuel à la pensée originale ; 2 - Louis Marin, un républicain lorrain engagé en faveur de l'indépendance coréenne.

*

* *

1 - Louis Marin, un homme politique influent doublé d'un intellectuel à la pensée originale

Louis Marin naquit le 7 février 1871 à Faulx (Meurthe). Fils d'un notaire originaire des Vosges auquel il resta très attaché sa vie durant, il avait perdu sa mère qu'un jour après sa naissance. Élevé d'abord par ses tantes, il fit de bonnes études à Nancy. Ayant obtenu, dès 1892, une licence de lettres et une autre de droit toujours à l'université de Nancy. Avocat de 1892 à 1910, il étudia à Paris jusqu'en 1894 à la faculté de droit, à l'École libre de sciences politiques. Éclectique, il suivit des cours à l'École pratique des hautes études, à l'École du Louvre, au Muséum national d'histoire naturelle et à l'École d'anthropologie. Au cours de ces études, il sympathisa avec Maurice Barrès, Henri de Peyerimhoff, qu'il rejoignit par la suite à l'Académie des sciences d'outre-mer, et surtout son ami Georges Ducrocq avec qui il voyagea à travers l'Europe et en Afrique du Nord, dans l'empire ottoman, en Russie, en Mongolie, en Chine, en Mandchourie et, enfin, en Corée.

1.1/ Un intellectuel happé par la politique (1903-1924)

À son retour, il opta pour une carrière universitaire. Fortement marquée par la pensée de Frédéric Le Play et celle d'Auguste Comte, il était entré, dès 1893, à la Société d'ethnographie créée par Claude Bernard. Il y devint professeur puis président en 1920. Au milieu d'un grand nombre d'articles, d'études, de commentaires et de relations de voyage, il rédigea un ouvrage méthodologique devenu classique, *Le Questionnaire d'anthropologie*. Il s'agissait d'un guide permettant à l'enquêteur d'analyser les faits sociaux caractéristiques de chaque civilisation. C'était à cette époque qu'il fit la connaissance de Fernande Hartmann. Alors doctorante en égyptologie, elle devint par la suite sa secrétaire, puis, en 1954, finira par l'épouser. Docteur en égyptologie avec une thèse traitant de l'agriculture des anciens égyptiens, elle demeura jusqu'au bout sa principale collaboratrice. Ouvert à l'ensemble des sciences de l'homme et de la société, L. Marin entra, dès 1896, à la Société de géographie commerciale de Paris, qu'il présida jusqu'en 1960, et à la Société de statistiques. Cependant il ne renonçait pas à un enseignement bénévole au profit des instituteurs et institutrices du département de la Seine.

Intellectuel, Louis Marin était aussi un homme d'action qui choisit de bonne heure un engagement politique. En 1903, dès sa fondation, il s'était inscrit à la Fédération républicaine. Élu député en 1905, il resterait jusqu'en 1950. Il s'affilia aussitôt au groupe parlementaire de la Fédération républicaine, groupe qualifié de Républicain progressiste. Hostile au gouvernement du Bloc des gauches, ce groupe prendrait par la suite le nom d'Entente démocratique, en 1914, et, en 1924, d'Union républicaine démocratique. Soutenu par le journal *l'Est républicain*, au sein de l'assemblée, Louis Marin joua un rôle de premier plan. Élu secrétaire de la Chambre des députés en 1907-1908, son patriotisme le poussa à s'engager comme soldat volontaire de 2^e classe dans l'armée française dès la déclaration de guerre en 1914. Devenu rapidement sous-officier de réserve et bien

qu'appartenant à la minorité, il fut désigné, de 1917 à 1919, comme rapporteur général du budget. De droite par son libéralisme économique, ses convictions catholiques, son nationalisme et son adhésion à la liberté de l'enseignement, il était aussi fermement attaché au régime parlementaire, se prononçait en faveur du suffrage des femmes, des congés de maternité, du libre salaire de la femme mariée, de l'égalité de conditions entre les hommes et les femmes fonctionnaires, les congés payés, la gratuité de l'enseignement, l'assistance aux familles nombreuses et la construction d'Habitations à bon marché.

Ferme soutien du gouvernement Clemenceau pendant la Première Guerre mondiale, il n'approuva pas la signature de l'armistice de novembre 1918 préférant acculer l'ennemi à la capitulation. Quelques mois plus tard, en septembre 1919, il fit un discours retentissant où il dénonçait le traité de Versailles. Ce discours, Clemenceau le ressentit comme une insulte. Louis Marin reprochait au traité de laisser subsister le militarisme prussien, de ne pas donner à la France la frontière militaire du Rhin et de n'accorder au pays aucune garantie sérieuse de paiement des réparations de guerre dues par l'Allemagne. S'il n'obtint pas gain de cause il aurait cependant raison à long terme.

1.2/ Louis Marin, leader de la droite nationale (1924-1931)

Membre du bloc national au sein de la « Chambre horizon », de 1919 à 1924, il s'était cependant opposé à la politique conciliatrice d'Aristide Briand, dont il était un farouche adversaire. Premier vice-président de la Chambre des députés en 1923-1924, membre de toutes les commissions importantes : Budget, Finances, Réorganisation économique, Affaires étrangères, Traités de paix, etc..., il fut élu, en 1924, président du groupe d'Union républicaine démocratique et, un an plus tard, président du parti. Il y créa par la suite une Fédération nationale des femmes. Ayant contribué au retour au pouvoir de Raymond Poincaré, il prit un temps le ministère des Régions libérées. Suite à la victoire du Cartel des gauches en 1924, il s'opposa avec vigueur à ses leaders Édouard Herriot, Aristide Briand et Albert Caillaux ainsi qu'à l'adoption du Plan Dawes, imposé sous les pressions américaine et anglaise, aux dirigeants français en matière de Réparations de guerre.

Dénonçant sans relâche les manquements de l'Allemagne aux clauses de désarmement et de réparations, il avait soutenu l'occupation de la Ruhr décidée par Poincaré. Il combattit aussi les accords de Locarno parce qu'ils ne garantissaient pas les frontières des pays alliés, Tchécoslovaquie et Pologne. Parce qu'ils mettaient l'Allemagne à l'abri de des sanctions militaires, il fut l'adversaire irréductible de la politique de réconciliation de Briand et de l'évacuation anticipée de la Rhénanie. Il déployait une activité intense : président de la commission des Spéculations jusqu'en mars 1924, puis de celle des Réformes, il œuvra efficacement au retour au pouvoir de Poincaré et de son gouvernement d'union nationale (juillet 1926-novembre 1928). Bien que ministre des Pensions, il échoua à empêcher l'entrée de l'Allemagne à la Société des nations (septembre 1926) et à obtenir celle de la Pologne. Il s'opposa au plan Young de paiement des Réparations. S'il parvint à faire tomber le gouvernement de Briand, successeur de Poincaré, il s'opposa à André Tardieu sur ce point. Président de la commissions Oustric en 1930, il faisait figure de pourfendeur de scandales. En même temps qu'il présidait la commission de chômage, il soutint l'élection à la Présidence de la République de Paul Doumer, son confrère au sein de l'Académie des sciences coloniales. Il dénonça le moratoire Hoover de juin 1931, qui mettait fin au mythe du remboursement intégral des Réparations allemandes. Il obtint alors l'éviction de Briand.

1.3/ Une influence déclinante (1932-1944)

Leader du groupe des « Maringouins » à la Chambre des députés, il menait encore, au début des années 1930, l'opposition à Tardieu, à Herriot et Daladier. Suite à l'affaire Stavisky et aux événements du 6 février 1934, il revint au gouvernement. En effet, Gaston Doumergue lui confia, en 1934, le portefeuille ministériel de la Santé (il y créa notamment l'Inspection des affaires sociales), puis devint ministre d'État dans les cabinets Flandin (1934), Bouissou (1935), et Laval (1935-1936), puis Paul Reynaud (1940). À chaque fois son entrée au gouvernement visait à cautionner l'Union nationale. mais son poids politique s'affaiblissait. 1932 marqua un tournant avec la victoire électorale du Cartel des gauches emmené par Édouard Herriot, puis Édouard Daladier, l'élection de son principal concurrent lorrain, de centre droit mais laïque et franc-maçon, Albert Lebrun, autre membre de l'Académie des sciences coloniales, à la présidence de la République en remplacement de Paul Doumer assassiné. Cette même année, autour de Georges Pernot, se constitua le groupe Républicain et social, issu d'une scission de son groupe parlementaire. Certes la fédération républicaine se renforça de l'arrivée de nouveaux membres tels que Philippe Henriot et Xavier Vallat, certes brillants, mais tentés par l'extrême droite.

À partir de 1934, son parti subit, de plus en plus, la concurrence des ligues de droite et d'extrême-droite : Croix de feu du colonel de la Rocque, Jeunesses patriotes de Pierre Taittinger. Ce dernier se rapprocha d'ailleurs d'une partie des « Maringouins » en fondant le Front national. Partisan comme Tardieu d'une réforme de l'État, Marin échoua sur ce point. Il en alla de même pour le maintien d'une politique de fermeté face à l'Allemagne (assassinat de Louis Barthou en 1934, puis annexion allemande de la Sarre en 1935. Opposé à la dévaluation du franc préconisée par Paul Reynaud, pourtant membre de son parti, L. Marin obtint alors en 1935 les pleins pouvoirs pour Pierre Laval qui prônait la déflation. Trop attachés à sa liberté de penser, L. Marin échoua dans ses tentatives d'union de la droite parlementaire, malgré la fondation, dès 1925, d'un hebdomadaire, la Nation, dont il rédigeait régulièrement l'éditorial. De moins en moins soutenu par la presse, exposé aux crises internes récurrentes, son parti subit la concurrence politique de forces politiques nouvelles (Parti des démocrates populaires, d'essence démocrate-chrétienne, Action républicaine et démocratique de Pierre-Étienne Flandin).

Opposé à la fois à l'Allemagne et au communisme, plus que jamais attaché à la liberté de culte et d'enseignement, favorable aux réarmement, il ne put empêcher en 1936 la victoire du Front populaire. À la Chambre, il prit la tête des députés les plus hostiles au gouvernement de gauche, soumis notamment à la concurrence du Parti social français (PSF) du colonel de la Rocque. De plus, dans les années 1930, s'il avait figuré dans les gouvernements de concentration au centre, il n'y avait occupé que des portefeuilles subalternes ou sans grande influence en raison de son isolement au sein des cabinets. En 1940 cependant, à l'heure de la défaite, il devint ministre d'État dans le cabinet Paul Reynaud, successeur de Daladier. Marin s'y opposa à l'armistice : comme son collègue Georges Mandel, il préconisait la poursuite des combats. Néanmoins, lors du dernier conseil des ministres du gouvernement Reynaud, ils furent mis en minorité (6 ministres favorable à la guerre à outrance contre 13 partisans de l'armistice^o). Cette situation ouvrait la voie au maréchal Pétain, dernier président du Conseil de la Troisième République. Louis Marin quitta ses fonctions de ministre d'État dès le 16 juin 1940. Il s'abstint des débats précédant le vote du 10 juillet 1940 accordant les pleins pouvoirs constituant à Pétain. Il laissa les parlementaires de son parti voter en

leur âme et conscience. Certes il approuva la révision constitutionnelle du 9 juillet, mais refusa de prendre part au vote du lendemain. Contrairement à Léon Blum qui avait voté contre les pleins pouvoirs, Marin s'exposait ainsi aux critiques. Sans doute espérait-il préserver l'unité d'un parti auquel appartenaient X. Vallat, P. Henriot et P. Taittinger.

Contraint par les Allemands de demeurer à Vichy, il y logeait dans un modeste hôtel de la ville. Partisan de l'entente avec le Royaume-Uni face aux collaborationnistes de son parti (P. Henriot), L. Marin opta pour la résistance. Ayant rejoint un second Front national constitué cette fois par les communistes, il devint capitaine des Forces françaises de l'Intérieur (FFI). Il participa à plusieurs réseaux de renseignements militaires et de résistance. Pour ces raisons, il était considéré par le général de Gaulle, dès 1942, comme ayant rejoint la France libre. Menacé d'arrestation par la Gestapo, il quitta Vichy le 18 mars 1944, entra dans la clandestinité et rejoignit Londres le 10 avril 1944. Il intervint à la radio de Londres le 25 mai suivant, le jour même de la visite à Nancy du maréchal Pétain. Après la Libération, il reçut la Médaille de la Résistance (octobre 1945), la Légion d'honneur à titre militaire ainsi que la Croix de guerre avec palmes (1946). Ayant obtenu aussi le diplôme de l'Office Strategic Services américain, il deviendrait par la suite président d'honneur des parlementaires résistants.

1.4/ Vers l'inévitable retraite (1945-1960)

Résistant incontesté, il rejoignit l'assemblée consultative provisoire (1944-1945). À la Libération, pour ne pas siéger avec les communistes, il refusa l'offre que lui fit le général de Gaulle d'entrer au gouvernement provisoire. En revanche il fut un acteur important du procès de Philippe Pétain en juillet et août 1945. Ce procès condamna le maréchal à la peine de mort, à l'indignité nationale et à la confiscation de ses biens, la cour émettant le vœu que la sentence de mort ne soit pas exécutée. L. Marin retourna dès lors à ses activités de recherche et d'enseignement. Élu à l'Académie des sciences morales et politiques en novembre 1944, il reprit ses activités de direction du *journal La Nation*, disparu en 1940 mais devenu quotidien du matin en 1945 et 1946.

Réélu à l'Assemblée nationale en 1945, il tenta d'obtenir l'abrogation des textes facilitant les manipulations monétaires par les gouvernements (dévaluation) et l'adoption d'un projet de loi sur la réparation intégrale des dommages de guerre. Surtout conforme à sa ligne, il militait en faveur d'une politique d'extrême fermeté envers l'Allemagne. Réélu en 1946, il siégeait désormais au groupe des Républicains indépendants. Réélu à nouveau la même année 1946, après le vote d'une nouvelle constitution à laquelle s'était opposé, il y défendit les intérêts des sinistrés de guerre particulièrement attachés aux questions scientifiques et d'enseignement, il intervint aussi dans les débats de politique étrangère, toujours en préconisant une attitude très dure envers l'Allemagne. S'il apporta son soutien à Paul Ramadier lorsque ce dernier se sépara de ses ministres communistes en mai 1947, il refusa de voter en faveur de la convention organisant l'aide du plan Marshall à la France (juillet 1948). Puis il s'opposa à la création et à la constitution du Conseil de l'Europe. À l'inverse, le même mois de juillet 1949 il soutint la ratification du pacte de l'Atlantique, ouvrant la voie à la mise en place de l'OTAN.

La montée en puissance du Rassemblement du peuple français (RPF) gaulliste, l'affirmation des Indépendants et paysans, rejoints par nombre de ses amis, le contraignirent à se rapprocher du Mouvement républicain populaire (MRP) et des socialistes. Par deux fois, il fut battu aux élections

à l'Assemblée nationale 1951, puis, un an plus tard, au Conseil de la République, il revint à la science publiant de nombreux ouvrages et travaux. Président de l'Académie des sciences morales et politiques en 1947, il restait très actif à l'Académie des sciences d'outre-mer (nom adopté par l'Académie des sciences coloniales en 1957). L. Marin dirigeait en outre les revues de l'École d'anthropologie, de la Société d'ethnologie de Paris et de la Société de géographie commerciale. Il décéda brutalement à Paris le 23 mai 1960, donnant son nom à une place de la capitale ainsi qu'à plusieurs espaces publics et monuments en Meurthe-et-Moselle.

*

2 - Louis Marin, un républicain lorrain engagé en faveur de l'indépendance coréenne

L'ordre de son grand périple nord-asiatique de 1901, réalisé en grande partie grâce au Transsibérien et au chemin de fer Trans-mandchourien, Louis Marin avait découvert la Corée. Tombé sous le charme du pays, comme il le dit lui-même, il ne cessa dès lors de militer en faveur de son indépendance.

2.1 - Louis Marin, militant de l'indépendance coréenne

Les historiens et philologues français se sont intéressés depuis longtemps aux relations franco-coréennes³. Le 4 juin 1886 en effet fut signé à Séoul le Traité d'amitié de commerce et de navigation franco-coréen. Ce traité inaugura une période de relations bilatérales, qui ne durerait que dix-neuf ans. Elles ne reprirent qu'en 1945, au terme de l'Occupation japonaise, notamment sous l'effet de la Guerre de Corée. Élisabeth Chabanol a souligné le rôle essentiel joué dans le développement des relations de ces relations par Maurice Courant (1865-1935), interprète-chancelier à la Légation de France en Corée en 1890-92, et Victor Collin de Plancy (1853-1922), consul et commissaire de la République française à la même légation de Séoul durant ces mêmes années. Ce traité arrivait bien tard, après le Japon (1876), puis les États-Unis (1882), le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie et la Russie. Victor Collin mena à bien la négociation, dans un contexte de luttes d'influence entre la Chine, le Japon et la Russie, œuvrant notamment pour la protection des missionnaires catholiques français et en faveur de la nomination de conseillers français auprès du roi, puis empereur Kojong. De fait l'action des missionnaires catholiques fut décisive, en particulier avec monseigneur Gustave Mutel (1854-1933), vicaire apostolique de Corée, et monseigneur Florian Demange (1875-1938), pionnier de l'Église de Corée et témoin remarquable de l'époque japonaise.

Grand collectionneur de céramique et de livres, V. Collin développa l'influence française : en 1904, vingt-quatre des quarante-et-un experts étrangers employés par l'administration coréenne étaient français, dont Étienne Clémencet, qui aide à l'adhésion de la Corée à l'Union postale universelle. Conseiller-inspecteur, il mit en place le service postal de l'Empire de Corée, de 1898 à

³ Élisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul. Destins croisés France-Corée de 1886 aux années 1950*, Paris, Atelier des Cahiers, 2019.

1905. Quant à Maurice Courant, il poursuivit une carrière universitaire. Il enseigna le chinois à Lyon, puis, à partir de 1905, date du protectorat japonais, il fut le premier universitaire étranger à enseigner l'histoire de la Corée, jusqu'en 1930-31. Il n'eut pas de disciple. Il fallut donc attendre le japonologue Charles Haguenauer (1896-1976) pour que la tradition revive.

S'intéressant aux relations entre la France et le mouvement d'indépendance coréen, Laurent Quisefit a mis en lumière l'apport important de Louis Marin⁴. Trois fonds principaux ont été identifiés par lui concernant la Corée. En premier lieu, les Archives nationales conservent aujourd'hui, sous la cote 317 AP, environ 270 boîtes d'archives. Elles révèlent le nombre considérable d'associations de ligues et de comités auxquels Louis Marin a pris part. L. Quisefit note par ailleurs que nombre des membres de ces associations furent aussi des membres de l'association des Amis de la Corée avec L. Marin ou bien publièrent des articles dans *La Corée libre*. La plupart furent des antidreyfusards et plutôt orientés à gauche. Le fond du musée Guimet est (4 cartons) apparaît beaucoup plus limité. Cependant, il contient des livres et brochures permettant de retracer la carrière de L. Marin ainsi que des livres des listes d'objets rapportés de Corée (vêtements, coiffures, objets divers) et des épreuves de *La Corée libre*. Il s'y trouve notamment des écrits jusque-là non répertoriés. Quant à la Bibliothèque nationale de France elle a mis à disposition, sur Gallica, deux documents numérisés dont une lettre extraite de la correspondance passive de L. Marin. Cette lettre émane de Seu Ring-hai (Sô Yông-hae). Daté du 3 septembre 1945, cette lettre émane d'un indépendantiste coréen, étudiant à Paris et assurant le rôle d'ambassadeur officieux du gouvernement provisoire de la République de Corée en exil pendant la période d'occupation japonaise de la Corée.

En 1901, lors de son voyage en Corée Louis Marin était accompagné notamment par son ami Georges Ducrocq, auteur du livre *Pauvre et douce Corée*⁵. Louis Marin nous a laissé, pour sa part, un intéressant témoignage⁶. Venu de Mandchourie par Moukden (Shenyang), Pékin et Tien-tsin (Tianjin), L. Marin y livre une image vivante d'un pays très différent de la Mandchourie avec ses grandes voies fluviales drainant tout le pays, la coexistence de champs cultivés et de forêts, sa production agricole limitée destinée à une population « sobre », le nombre des animaux sauvages, la taille élancée des femmes et des jeunes hommes, le port du chapeau comme facteur de distinction sociale, l'identification des lettrés par un diadème de crin, le rituel très normé des mariages et des enterrements. Par ailleurs, Séoul lui apparaît comme « un grand village aux toits de chaume », où « les rues font des détours capricieux », mais où « quelques larges chaussées traversent la ville de part en part ». Les maisons sont simples, pauvres en meubles, à l'exception de bâtiments officiels en pierre. L. Marin y décrit aussi l'état d'abandon du principal palais Royal (Gyeongbok Palace), délaissé au profit d'un autre plus confortable et discret (Changdeok Palace), tout en notant que l'ancien domaine de l'empereur reste propriété impériale. Ce voyage initiatique constitua un déclic

⁴ Laurent Quisefit, « Dépouillement des fonds Louis Marin aux Archives Nationales et au Musée Guimet. Rapport de terrain », Réseau Études Corée (RESCOR), par ParisConsortium, publié 21/11/2017, mis à jour 28/01/2019, <https://parisconsortium.hypotheses.org/13644>, consulté le 2 avril 2024 ; « Les « Amis de la Corée » en France, personnalités et engagements », in Jin-Ok Kim et Marie-Orange Rivé-Lasan (eds), *La France et le mouvement d'indépendance coréen*, Paris, Université Paris Diderot, Kookmin University, The Independence Hall of Korea, 11 avril 2016, p. 92-107.

⁵ Georges Ducrocq, *Pauvre et Douce Corée*, Paris, Honoré Champion, 1904.

⁶ *Voyage de 1901 en Russie - Sibérie - Mongolie - Mandchourie - Chine - Corée*, par Louis Marin, ouvrage conçu et réalisé par Madame Louis Marin avec les notes prise, au jour le jour, par Louis Marin au cours de son voyage et des publications de Georges Ducrocq à leur retour, Paris, Imprimerie Jouve, 1976.

dans la vie de Louis Marin. Il le poussa dans la voie des recherches ethnologiques et anthropologiques.

En 1921, Louis Marin prit la présidence de l'association des Amis de la Corée⁷. À cette date, le royaume avait été annexé par le Japon, depuis le 22 août 1910, et l'ancien Empereur Kojong était décédé le 21 janvier 1919. Au sein de cette association, Louis Marin bénéficiait de l'assistance de Xie Dongfa. Né à Paris en 1880 et fils d'un chinois et d'une française, docteur en droit et en médecine passée par Janson de Sailly, il avait été attaché à la légation de Chine en 1902-1904. Chef du bureau d'information et de presse chinois, il était responsable sur ses fonds propres de la revue *La Corée libre*. Bien que chinois, il avait accueilli à son domicile le premier siège de la délégation de Corée à Paris, les Coréens ayant bien souvent des passeports chinois. Entre les deux guerres selon les archives de la Préfecture de police⁸, il s'agissait d'un militant du Guomindang à Paris. Ces mêmes archives le présentent plus tard après la Seconde Guerre mondiale comme ministre conseiller à l'ambassade de Chine est toujours fidèle à Tchang Kaï-chek⁹.

Cette association comptait encore en son sein plusieurs vice-présidents parmi lesquelles Fernand Bouissou, président de la Chambre des députés de 1927 à 1936 et Républicain socialiste, Justin Godard, député radical du Rhône, André Berton, député socialiste de Paris, Alphonse Aulard, professeur d'histoire contemporaine à la Sorbonne, Lucien Lévy-Bruhl, ethnologue, également professeur à la Sorbonne et membre de l'Académie des sciences coloniales. Au secrétariat général, se trouvaient Claude Farrère, explorateur et homme de lettre, ainsi que Félicien Challaye, agrégé de l'université, membre de la Ligue des droits de l'homme et secrétaire du banquier Albert Kahn. Lors de son assemblée constitutive, en 1921, l'association comptait 23 personnes dont 9 Chinois ou Coréens, mais aussi quelques personnalités célèbres, comme l'ancien ministre socialiste Marcel Sembat, Mario Sermet, rédacteur au *Petit Parisien* et au *Figaro*, Pierre Mille, journaliste spécialiste des questions coloniales, président de l'Académie des sciences coloniales en 1933-1934, et Charles Gide professeur d'économie politique à la faculté de droit de Paris et père d'André, le romancier¹⁰. Au cours de cette assemblée, L. Marin fit enlever des statuts de l'association les mots « la lutte pour son indépendance », la police française semblant traquer les Coréens à l'époque.

2.2 – À la recherche des facteurs explicatifs : un Lorrain attaché aux valeurs universelles de la République

Cet engagement de Louis Marin en faveur de l'indépendance de la Corée puise ses origines dans son histoire personnelle. En effet, il était né dans un petit village lorrain situé dans la partie de la Meurthe restée française, à quelques kilomètres de la frontière. Son père avait respecté la tradition lorraine du prénom paternel et unique donné au fils premier-né. Privé dès sa naissance de l'affection maternelle, il avait été élevé dans le désir d'effacer un jour l'humiliation subie avec la défaite. Ce fut

⁷ Archives du ministère des Affaires étrangères, AAE 33 CPCOM (microfilm 473), Dossier sur la Corée de la Sûreté générale.

⁸ Archives de la Préfecture de Police, PPBA 2152.

⁹ Ibidem, 77 WW art. 4926-489878.

¹⁰ Jin-Mieung Li, « La France et les mouvements d'indépendance du Gouvernement provisoire de Corée (1919-1945) », Université Lyon 3, https://www.reseau-etudes-coree.univ-paris-diderot.fr/sites/default/files/article_li_jin-mieung_120ans.pdf, p. 5 et 12-14, , consulté le 25 juillet 2025.

pourquoi sa carrière politique demeura profondément ancrée dans sa Lorraine natale. De 1906 à 1936, il fut toujours réélu avec aisance en tant que député de la première circonscription de Nancy. Son attachement à l'identité lorraine, son opposition radicale à l'Allemagne et son hostilité à la franc-maçonnerie rapprochaient L. Marin et le grand sidérurgiste François de Wendel. Ils partageaient tous deux une même adhésion au catholicisme social. Pourtant L. Marin se montra toujours méfiant à l'égard des milieux d'affaires et des financiers, très hostile à la spéculation, aux groupes de pression économiques et aux abus de position dominante. Des tensions apparurent notamment dans les années 1930. François de Wendel était le principal financeur du quotidien nancéen catholique et conservateur, fondé en 1905, L'Éclair de l'Est. Il trouvait cependant que Louis Marin y défendait une ligne trop intransigeante. Cette intransigeance contribua sûrement à la dissolution de la Fédération républicaine à la naissance de la Quatrième République en 1946.

Son histoire personnelle poussait ainsi Louis Marin à s'engager aux côtés des nations revendiquant leur indépendance ; Tel fut le cas en faveur des Arméniens exterminés par les Turcs durant le premier tiers du XX^e siècle, mais aussi de la Roumanie et de la Yougoslavie. Président de l'association des Amis de la Roumanie, il participa également à l'association France Roumanie, présidée par Paul-Boncour aux côtés du communiste Marcel Cachin et au comité d'honneur de la Maison de la Roumanie en France. En outre, il correspondait avec des hommes politiques du pays (Georges Brattanu). Attaché au succès de la Petite Entente (Roumanie, Tchécoslovaquie et Yougoslavie, 1932), L. Marin témoigna toujours d'un grand intérêt, comme Louis Barthou à l'intégrité de la Yougoslavie face aux menaces de l'Italie et en plein accord avec le roi Alexandre I^{er}. Cet intérêt ne disparut pas après la Seconde Guerre mondiale. Il demeura très attaché à la Yougoslavie. Il conservait des liens étroits avec l'ancien roi Pierre I^{er} et son épouse. Il présida la chambre de commerce Franco-yougoslave même après la rupture du pays avec l'URSS et s'impliqua dans l'association France-Yougoslavie présidée par le grand juriste René Cassin.

Louis Marin entretenait aussi des liens très étroits avec la Pologne. En effet un ancien roi de Pologne Stanislas Leszczyński était devenu duc de Lorraine en 1737 et le resta jusqu'à sa mort en 1766. De plus, la Pologne était menacée au lendemain de la Première Guerre mondiale à la fois par les ambitions allemandes renaissantes et par la révolution des soviets. En outre, dès 1908, L. Marin apporta son soutien à l'enquête menée par le prix Nobel de littérature Henri Sienkiewicz contre la loi prussienne d'expropriation. À partir de 1914, il travailla avec le comité Michelet-Mickiewicz afin de doter d'orphelinats la Pologne ressuscitée et libre. D'abord président du groupe parlementaire des amis de la Pologne (100 membres en 1921), il devint dès sa création, en mars 1919, président de la société des Amis de la Pologne. Éditrice d'un bulletin trimestriel, *Les Amis de la Pologne*, cette société fut présidée dans les années 1930 par les présidents Poincaré, Doumergue et Lebrun avec L. Marin comme président d'honneur.

Appuyé sur des comités régionaux établis dans les principales villes de France, la société apportait aide aux réfugiés sur le territoire national. L. Marin ayant pris très souvent position contre les menées allemandes anti-polonaises, la société des Amis de la Pologne fut suspendue, dès 1940, après perquisition et saccage de ses bureaux, par les autorités allemandes d'occupation. Elle fut cependant recréée en juillet 1945 : l'association défendait notamment le choix d'une frontière fixée sur l'Oder. Entre les deux guerres et à nouveau après le Second conflit mondial, L. Marin fut aussi vice-président de l'association France-Pologne où il côtoya Clemenceau Stephen Pichon et Ignace

Paderewski, pianiste fameux et ancien ministre polonais. Dans le cas de la Pologne comme dans celui de la Corée, L. Marin avait démontré son adhésion totale aux valeurs universelles de la République.

Conclusion

Louis Marin fut pendant deux décennies au moins une figure dominante du jeu parlementaire français aux côtés de Clemenceau, Poincaré, Tardieu, Herriot et Blum. Pourtant il resta dans l'ombre. Profondément lorrain, son action politique s'articulait autour de trois lignes de force : la recherche d'un enracinement local, à la suite et en rivalité avec Albert Lebrun ; la volonté de construire une grande formation politique de droite, sans y parvenir vraiment ; une méfiance viscérale vis-à-vis de l'Allemagne. En décalage avec une grande partie de ses partisans, il refusa les accords de Munich de 1938, puis l'armistice de 1940. Malgré son engagement en faveur de la Résistance, il ne parvint pas après la libération à trouver sa place dans le nouveau paysage politique de la Quatrième République.

Pourtant Louis Marin avait été une figure dominante de la Chambre des députés. Il impressionnait ses collègues par sa culture et son intelligence, sa force de travail et sa connaissance des dossiers. À la fin des années 1920, il avait jeté les bases d'un grand parti républicain conservateur. Toutefois, trop exigeant vis-à-vis de Poincaré et de Tardieu, à la fois trop autoritaire et médiocre organisateur, il échoua dans son ambition. Ethnologue reconnu et de culture très internationale, il milita sa vie durant contre le racisme. En même temps, il approuvait la politique coloniale française parce qu'offrant un instrument de puissance face à l'Allemagne. À de nombreux titres, il honore tout particulièrement notre académie des sciences d'outre-mer.